

Le CLEMI est le centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Il est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Cet objectif ne peut être atteint qu'en établissant un partenariat constant avec les professionnels de l'information.

Il organise des formations destinées :

- à connaître le système des médias, déchiffrer les messages d'information et découvrir la nécessité d'une lecture critique et pluraliste de l'actualité ;
- à accompagner la parole des élèves dans le cadre scolaire, pour les former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté.

L'action du CLEMI s'inscrit dans les programmes officiels (pour la Semaine par exemple le programme de 6^e d'éducation civique) mais surtout dans les recommandations du **socle commun de connaissances et de compétences** :

« Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ».

Les compétences sociales et civiques (sixième compétence)

« Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs ».

Esprit d'initiative (septième compétence)

Il existe, dans chaque académie, une équipe du CLEMI qui peut vous aider à réussir votre *Semaine de la presse*. Vous en trouverez les coordonnées sur le site www.clemi.org

CLEMI – 391 bis rue de Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 71 00 - Fax : 01 42 50 16 82
semaine.presse@clemi.org

www.clemi.org

Centre d'éducation aux médias
du ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et de la Vie associative,
le CLEMI est un service du CNDP.



vincent caut.

ENSEIGNANTS, PARTICIPEZ !

23^e
SEMAINE
DE LA PRESSE
ET DES MÉDIAS
DANS
L'ÉCOLE[®]

19 - 24 mars 2012



INSCRIPTIONS

du jeudi 5 janvier au samedi 11 février 2012
sur www.clemi.org

PARTICIPEZ À LA

23^e Semaine de la presse et des médias dans l'école[®]

INSCRIPTIONS

du 5 janvier au 11 février 2012

Inscrivez-vous !

Pour recevoir :

- les journaux et magazines réservés (les quotidiens seront datés du lundi 12 mars 2012) ;
- le dossier pédagogique, un dévédérom et trois affiches de la *Semaine*.

Les inscrits bénéficient également de l'accès aux offres spéciales des médias, en ligne sur le site du CLEMI.

Modalités d'inscription

- Connectez-vous sur www.clemi.org
- Saisissez le numéro RNE de l'établissement.
- Vérifiez soigneusement les informations de la fiche d'inscription. Veillez à bien contrôler l'adresse postale de l'établissement.
- Notez et conservez précieusement le code personnel qui vous est attribué. Il vous permettra de consulter à tout moment votre panier de titres et de procéder à des compléments de réservation.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE !

DEUX PHASES pour réserver les journaux et magazines :

1^e PHASE : du jeudi 5 janvier (12 h) au jeudi 19 janvier 2012 (12 h), inscription des établissements et réservation d'un **panier de journaux limité à 80 titres**.

2^e PHASE : du jeudi 19 janvier (12 h) au samedi 11 février 2012 (minuit), possibilité de **compléter son panier** jusqu'à épuisement des stocks.

Conseils

- La réservation des titres doit être faite en fonction du projet pédagogique et de la sensibilité des élèves.
- Vous pouvez toujours demander, directement aux éditeurs, les titres qui sont épuisés et qui vous sont indispensables pour travailler sur le projet défini avec les élèves.
- Rien n'interdit de prolonger la *Semaine*, dans la mesure où le chef d'établissement donne son accord.

ORGANISEZ VOS SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

■ Le thème : « Des images pour informer ».

Qu'elles soient fixes ou animées, à la télévision, sur les sites, dans la presse... les images construisent l'actualité. Il s'agira ici de s'interroger sur leur source, leur nature et leur fonction dans les médias.

■ Vous trouverez sur le site du CLEMI :

- des fiches pédagogiques ;
- les informations de dernière minute ;
- les coordonnées de tous les médias inscrits ;
- des propositions d'interventions de journalistes ;
- les opérations organisées pour la 23^e édition ;
- les coordonnées des responsables CLEMI dans chaque académie.

■ Vous souhaitez organiser des rencontres avec les professionnels des médias :

- Définissez votre projet pédagogique.
- Déterminez le nombre d'élèves impliqués.
- Contactez-les directement : coordonnées disponibles sur www.clemi.org